

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-dessous le dossier de consultation de l'acheteur LYCEE POLYVALENT SIMONE VEIL situé sur la commune de GIGNAC.

## **Article 1 : Objet de la consultation**

La présente consultation concerne la fourniture de denrées alimentaires.

### **Type de Marché :**

Marché de fournitures

### **Procédure et forme de marché :**

Les prestations feront l'objet d'un marché passé en procédure adaptée, conformément à l'article R2123-1 du code de la commande publique.

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, ne pas donner suite à la consultation pour motifs d'intérêt général.

Les prestations feront l'objet d'un accord-cadre avec émission de bons de commandes.

Les bons de commande seront notifiés au fur et à mesure des besoins.

### **Les produits demandés :**

- Produit n°1 Basse-côte (Basse cote cubé x2.5kg sv ) (réponse le 30/01/2025 au plus tard) – Quantité maximum : 100Kg - 5 jours de délai de livraison
- Produit n°2 Poitrine de veau farcie (réponse le 30/01/2025 au plus tard) – Quantité maximum : 80Kg - 5 jours de délai de livraison
- Produit n°3 Saucisse fraîche (Saucisse fraiche individuelle 120g sv HVE et/ou CE2 de préférence ) (réponse le 30/01/2025 au plus tard) – Quantité maximum : 180Kg - 5 jours de délai de livraison
- Produit n°4 Sauté de porc (Sauté de porc sv x2.5kg HVE et/ou CE2 de préférence) (réponse le 30/01/2025 au plus tard) – Quantité maximum : 120Kg - 5 jours de délai de livraison
- Produit n°5 Sauté de veau (réponse le 30/01/2025 au plus tard) – Quantité maximum : 50Kg - 5 jours de délai de livraison

Les livraisons s'effectueraient à un rythme : non précisé

### **Modalités de livraison :**

La livraison aura lieu selon les modalités décrites ci-après : Livraisons possibles du lundi au vendredi de 5h30 à 10h. Pas de livraison en période de vacances scolaire.

### **Date limite de remise des offres :**

30/01/2025, à minuit.

## **Article 2 : Durée du marché**

Le marché est conclu pour la période du 03/02/2025 au 03/05/2025

## **Article 3 : Jugement des offres**

Ce jugement sera exécuté dans les conditions prévues à l'article R 2152-7 du code de la commande publique.

Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération conformément aux règles qui régissent cette forme de consultation.

### **Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :**

- Prix (en € HT au kilo ou unitaire) – 60%
- Mode de production des denrées (signe de qualité ou équivalent) (Attestation par un cahier des charges particuliers ou équivalents) – 20%
- Performances matière d'approvisionnement direct (0 ou 1 intermédiaire) (0 intermédiaire correspondant à la meilleure note) – 20%

### **Pour répondre à ce marché, il vous est demandé de bien vouloir remplir le formulaire suivant :**

Lien vers formulaire de réponse de la consultation

### **Elimination des offres :**

- Toute offre remise hors délai sera éliminée.
- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés.

### **Coordonnées de l'acheteur :**

- LYCEE POLYVALENT SIMONE VEIL
- brice labedan
- Avenue ARNAUD BELTRAME
- 34150 GIGNAC
- Responsable des achats : brice labedan
- Téléphone : 04 99 66 11 07
- Courriel : brice.labedan@laregion.fr

### **Recours**

En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution des dispositions ci-dessus, les parties essaieront de régler à l'amiable des litiges pouvant s'élever entre elles.

Toutefois, dans l'hypothèse où un accord ne pourrait intervenir, il est fait attribution de juridiction au tribunal administratif :  
Montpellier